

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 28/09/2009  
Réception par le Prefet : 28/09/2009  
Publication : 02/10/2009



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2009-12-1-4

Séance du vendredi 25 septembre 2009

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

### **APPROBATION DE LA TRANSFORMATION DE LA SEM SOCIETE D'EQUIPEMENT DE LA REGION MULHOUSIENNE (SERM) EN SOCIETE PUBLIQUE LOCALE D'AMENAGEMENT(SPLA)**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU les articles L 1524-1 à 1524-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU les articles L 225-1, L 300-1 et L 327-1 du code de l'urbanisme,
- VU le projet de statuts de la SERM (Société d'Équipement de la Région Mulhousienne),
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve le projet de transformation de la SERM en Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA).
- Approuve le projet de statuts présenté, tel qu'annexé au rapport.
- Désigne Monsieur Francis FLURY, Conseiller Général, pour représenter le Département du Haut-Rhin aux assemblées spéciales de la SERM sous sa forme de SPLA et aux assemblées générales de la SERM.
- Autorise ledit représentant à porter un vote favorable à la transformation et à l'adoption des nouveaux statuts de la SERM.
- Autorise ledit représentant, le cas échéant, à accepter les fonctions de Président de l'assemblée spéciale et de représentant commun de l'assemblée spéciale au sein du conseil d'administration.

- Autorise ledit représentant, le cas échéant, à accepter toutes fonctions dans le cadre de l'exercice de sa représentation qui pourraient lui être confiées par le conseil d'administration de la SERM (vice-présidence, membre titulaire ou suppléant d'éventuelles commissions d'appels d'offres, comités d'études, etc.).

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions